



Mairie de Mallemort

A l'attention de Madame la Maire
6 Cours Victor Hugo
13370 MALLEMORT

Nos réf. : 21PDBS0304

Aix en Provence,
Le 25 Mars 2021

Affaire : MALLEMORT / VOLTALIA
2200123 JPJ/JPJ
Parc solaire de Piboulon

LR+AR n° 1A 186 919 8143 0

Madame la Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 7 janvier, qui nous fait part de la caducité de la promesse de bail que vous nous avez consentie en vue du développement, de la construction et de l'exploitation d'une centrale solaire.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre permis de construire a fait l'objet d'un recours contentieux porté par l'association La parole aux citoyens. A ce jour, le tribunal ne s'est toujours pas prononcé sur la légalité de ce permis de construire.

Nous comprenons que vous ne souhaitez pas renouveler l'engagement foncier. Cette absence de maîtrise foncière se combine avec les difficultés à obtenir un permis de construire définitif, ce qui nous amène à devoir solliciter de la Préfecture le retrait du permis de construire.

Toutefois, nous tenions à vous signaler que nous continuons à penser que ce site semble recueillir un nombre important de critères positifs permettant à ce site d'envisager l'accueil dans de bonnes conditions d'une centrale solaire. C'est donc à regret que nous avons dû nous résoudre à abandonner ce projet.

Nous tenions à vous remercier pour la confiance accordée lorsque vous nous avez confié le développement du projet, et pour votre soutien particulièrement lorsque la situation commençait à se compliquer.

Feuillet fixe
Ne pas
détacher



1A 186 919 8143 0

Patrick DELBOS
Directeur France